



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

- N°1235** **14 avril 2016**
- **Discussions autour des termes de référence de la commission de vérification électorale**
  - **Des institutions et personnalités de la société civile réclament un nouvel accord politique**
  - **Le nouveau CEP publie les résultats définitifs des municipales pour 69 communes**
  - **Des policiers québécois de la MINUSTAH impliqués dans des inconduites sexuelles**

## >> Discussions autour des termes de référence de la commission de vérification électorale

A l'issue d'une rencontre le 12 avril au Palais national, un comité ad hoc a été mis en place, composé de 8 représentants d'organisations sociales et de partis politiques. Ce comité va travailler sur « la mise en forme d'un document déjà élaboré, présentant les termes de référence de la Commission de vérification électorale ». Parmi les partis politiques ayant envoyé des délégués à ces consultations figuraient, entre autres, *Verite*, *Pitit Desalin* et Mouvement action socialiste (MAS) (qui n'ont pas suivi le mot d'ordre du G8), *Fanmi Lavalas*, *Inite patriyotik*, la plateforme politique *Jistis*, et le Groupe de 30 candidats à la présidence (G30), qui contestent les résultats définitifs des élections de 2015. Le Groupe des huit candidats à la présidence (G8), qui contestent également les résultats définitifs des ces élections, a décliné l'invitation du président provisoire, Jocelerme Privert, « pour ne pas donner corps à la perception de ceux qui voient dans la multiplication de ces rencontres, une manœuvre dilatoire ou la tentation d'utiliser la Commission comme un outil de

chantage ». Le Parti haïtien *Tèt Kale* (PHTK) de l'ancien président Michel Martelly ainsi que le parti *Konvansyon inite Demokratik* (KID) de l'ancien premier ministre Evans Paul ont également boudé l'invitation. « Il conviendrait de respecter l'accord du 6 février 2016. Il ne serait pas opportun de mettre en place une commission d'évaluation du processus électoral de 2015 », arguent le PHTK et la KID. Pour sa part, le parti politique Fusion des socio-démocrates, qui ne participe pas à ces consultations, déclare relever une contradiction entre la formation (à venir) de la commission d'évaluation du processus électoral de 2015 et la publication, par le nouveau conseil d'administration du Conseil électoral provisoire (CEP), des résultats définitifs pour 69 cartels municipaux sur 140, dans le cadre des élections controversées de 2015. Que se passera-t-il si la commission de vérification électorale trouve à redire sur les dits résultats pour 69 cartels municipaux ?, s'interroge la Fusion des socio-démocrates.

([www.alterpresse.org/spip.php?article19995](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19995))

## >> Des institutions et personnalités de la société civile réclament un nouvel accord politique

Les trois grandes étapes de la proposition sont : « Conclusion d'un accord politique au cours de ce mois d'avril pour la période de transition ; conclusion d'une entente patriotique pour la finalisation des élections de 2015, par l'aménagement de la Commission d'évaluation et de vérification ; finalisation des dossiers pendants et organisation des élections par les membres du Conseil électoral provisoire (CEP) ». Des institutions religieuses, des organisations de la société civile et des personnalités de la société haïtienne proposent un canevas, en plusieurs étapes, pour aboutir au rétablissement de l'ordre démocratique et constitutionnel le 7 février 2017. L'Église épiscopale d'Haïti, la Fédération protestante d'Haïti, *Solidarite*

*fanm ayisyèn* (Sofa), le Conseil haïtien des acteurs non étatiques sont parmi les signataires du communiqué aux côtés de personnalités comme le chroniqueur sportif Patrice Dumont, le cinéaste Arnold Antonin, le pasteur Pauris Jean-Baptiste et le linguiste Lemète Zéphyr. Le nouvel accord politique, à conclure en avril 2016 et qui pourrait prolonger la transition au 7 février 2017, serait nécessaire pour, entre autres, « éviter au pays de connaître une succession de pouvoirs éphémères (...) ; engager un processus de recherche de la vérité, qui permettra à la société d'avoir une idée réelle sur la gestion effectuée par l'ancienne équipe gouvernementale et sur le traitement des grands dossiers de justice ». Les signataires encouragent la conclusion d'une

« entente patriotique », au cours de ce mois d'avril, autour de la formation de la commission d'évaluation et de vérification des résultats des élections de 2015. « Les acteurs et compétiteurs politiques s'accorderont à accepter les conclusions et les recommandations de la commission d'évaluation et de vérification, afin d'éviter d'entraîner le pays tout entier dans une instabilité et une crise politique chronique », lit-on dans le communiqué. Il est recommandé au CEP de finaliser le processus électoral local en mai 2016. En plus

d'une loi électorale devant être adoptée en juin 2016, figurent aussi le financement des élections par le trésor public, l'évaluation du personnel électoral des Bureaux électoraux départementaux, Bureaux électoraux communaux ainsi que des « causes de l'inapplicabilité du quota de 30 %, réservé aux femmes, et l'adoption de mesures correctives et adéquates et relatives, en conformité au décret électoral et à l'article 17.1 de la Constitution de 1987 amendée ». ([www.alterpresse.org/spip.php?article19980](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19980))

### >> **Le nouveau CEP publie les résultats définitifs des municipales pour 69 communes**

Le Conseil électoral provisoire (CEP) a publié les résultats définitifs des élections municipales du 25 octobre 2015 pour 69 des 140 communes en lice. 59 communes ne font l'objet d'aucune contestation. Pour les 10 autres, aucun recours n'a été exercé contre les délibérations des Bureaux du contentieux électoral communal, indique un communiqué du CEP

en date du 11 avril. Les résultats des municipales faisant l'objet de recours, seront publiés, sitôt que le Bureau du contentieux électoral national aura siégé et délibéré. Les résultats de ces scrutins n'ont pas été publiés auparavant, en raison de diverses fraudes qui ont été enregistrées.

### >> **Des policiers québécois de la MINUSTAH, impliqués dans des inconduites sexuelles**

Au cours de leur mission, au moins deux agents du Service de police de la ville de Montréal (SPVM) ont eu des enfants, mis au monde par des haïtiennes. « L'un d'entre eux a eu un enfant avec sa femme de ménage haïtienne, alors qu'il était en mission en 2013. Ce qui contrevient aux règles d'engagement de l'ONU, qui interdisent d'avoir des relations sexuelles avec des résidents pendant leur déploiement ». En couple au Canada, cet agent a été dénoncé par des collègues à son retour au pays, puis suspendu par le SPVM pendant 9 jours. Cette sanction disciplinaire est nettement insuffisante, a réagi l'ambassadrice américaine à l'ONU, Samantha Power, lors d'une réunion du Conseil de sécurité. « Neuf jours, c'est banaliser la vie d'un enfant et c'est banaliser cette résolution qui veut qu'il n'y ait pas de ce genre de relation entre les agents de la MINUSTAH et les Haïtiennes », a renchéri, pour sa part, Rosy Auguste du Réseau national de défense des droits humains en Haïti (RNDDH). « C'est de la blague, neuf jours de sanctions. C'est insultant. Il faudrait que le gouvernement canadien prenne des dispositions afin d'arrêter cette plaisanterie ». Une plainte a été déposée par une Haïtienne contre un autre policier du SPVM, parce que celui-ci aurait refusé de continuer à verser une pension pour son

enfant, conçu pendant qu'il était en mission, en 2012. Après enquête, l'agent a été suspendu pour seulement 5 jours. « Ces gens-là quittent le pays et abandonnent des jeunes enfants. C'est malheureux. Les femmes n'ont pas d'argent pour manger, alors elles ne prendront sûrement pas un avocat pour poursuivre le policier qui est parti. Le but de l'opération, c'est d'aider les Haïtiens, pas d'aggraver leur cas », poursuit le RNDDH. Depuis 2010, les policiers déployés dans les missions de paix ont eu une vingtaine d'enfants un peu partout dans le monde. 15 d'entre eux ont vu le jour en Haïti. En agissant de la sorte, les policiers de l'ONU ont plongé un peu plus les femmes haïtiennes dans la pauvreté, fustige Marie-Yolaine Gilles du RNDDH. « C'est encourager la misère et la mendicité. Haïti est un pays pauvre, ça a créé beaucoup de misère parce que l'agent humanitaire, il est de passage. Laisser un enfant sans père, je crois que c'est créer beaucoup plus de problèmes », dénonce la militante. Depuis son intervention en 2004, la MINUSTAH a été impliquée dans de nombreux actes de viols sur les jeunes adolescents et accusée de l'introduction de l'épidémie du choléra en octobre 2010 qui a déjà fait plus de 9000 morts.

### **A lire également :**

- Justice : Les fonds publics, gaspillés sous l'ancienne administration, doivent être restitués, exige Nixon Boumba de Modep ([www.alterpresse.org/spip.php?article19975](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19975));
- Justice : 230 cas d'assassinats, entre janvier et avril 2016, a recensé Jilap ([www.alterpresse.org/spip.php?article19994](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19994));
- Haïti-République Dominicaine : L'impact du journalisme citoyen dans le débat sur l'arrêt TC 168-13 ([www.alterpresse.org/spip.php?article19988](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19988));
- Le Collectif du 4 décembre dénonce la demande de retrait de l'interdiction d'importation de 23 produits dominicains ([www.alterpresse.org/spip.php?article19981](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19981));
- Quand l'ambassadeur Peter Mulrean gère la transition de l'après-Martelly en Haïti ([www.alterpresse.org/spip.php?article19993](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19993));
- Visite d'une mission parlementaire de l'Assemblée nationale, du groupe d'amitié France-Haïti ([www.alterpresse.org/spip.php?article19984](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19984)).